

Avis de Concours de Recrutement Administrateur 2^{ème} Grade (01 poste)

L'Ecole National de Commerce et de Gestion de Tanger organise un concours de recrutement d'un Administrateur 2^{ème} Grade (01 poste), session du 23/06/2024 dans la spécialité suivante :

Spécialité	Nombre de poste	Conditions de candidature
Audit et contrôle de gestion	01	Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine âgés de 18 ans au moins et de 45 ans au plus le 1er Janvier de l'année courante, titulaires d'un DESA ou DESS ou Master ou Master spécialisé délivrer par les établissements universitaires ou instituts ou les écoles nationales ou tous diplôme reconnu être équivalent conformément aux dispositions du décret n° 2.12.90 du 08 Joumada II 1433 (30 avril 2012) tel qu'il a été modifié et complété

Les candidats intéressés doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant

<https://recrutement.enssup.gov.ma/>

L'inscription sur le lien précité doit se faire avant le 30/05/2024



Ce concours comprend les épreuves suivantes :

Epreuve écrite et orale	Durée	Coefficient
- Epreuve écrite 1 : Porte sur divers sujets juridiques, économiques, administratifs, sociales, humaines ou scientifiques	3 heures	2
- Epreuve écrite 2 : Portant sur la spécialité objet du concours	3 heures	3
- Epreuve orale : Evaluation du candidat par un jury sur les différents domaines pour juger ses capacités à exercer les fonctions liées au grade mis en compétition.	Entre 15 et 30 minutes	3

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du Service des Affaires Administratives de l'ENCG Tanger sise Av Moulay Rachid, BP 1255, 90000 Tanger principal, et ce avant l'épreuve orale :

- Une demande de candidature au concours adressée au Directeur de l'établissement ;
- Autorisation de participation au concours pour les fonctionnaires ;
- Curriculum Vitae (C.V) ;
- Une copie du diplôme demandé et des autres diplômes obtenus ;
- Une copie de l'arrêté d'équivalence pour les candidats titulaires des diplômes des Universités étrangères ;
- Une Copie de la carte d'identité nationale électronique.

Informations importantes :

- L'attestation de réussite n'est pas prise en compte, et aucun diplôme ou certificat autre que le niveau ou la spécialité requis ne sera accepté,
- Pour les diplômes ne comportant pas la spécialité, doivent être jointes par une attestation délivrée par l'établissement universitaire concerné, auquel cas elle est clairement indiquée.
- Pour les diplômes étrangers, le diplôme doit être joint lors de l'inscription via le portail avec la décision d'équivalence publiée au Journal officiel, ainsi que les certificats d'accompagnement spécifiés dans la même décision ;
- Les candidats travaillant dans les administrations publiques, en plus d'être inscrits sur le portail électronique, doivent soumettre obligatoirement l'autorisation finale de l'administration à laquelle ils appartiennent.
- Outre les pièces requises, les candidats finalement retenus à ce concours sont tenus de compléter leur dossier par les pièces administratives légalement requises pour être nommés à la fonction publique.

La liste des candidats admis à passer les épreuves écrites et orales sera publiée sur le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma, et sur le site web de l'ENCGT : www.encgt.ma ou à travers le site web de l'Université Abdelmalek Essaâdi : www.uae.ac.ma .

Cette liste sera considérée comme une convocation pour passer ces épreuves. La liste du candidat admis définitivement et la liste d'attente sera publiée sur les sites susmentionnés.

